

• Nom du client : **GOESSAERT CHRISTOPHE**
• Adresse desservie : **290 ROUTE DE LA GARE**
VENEJAN

→ **Message**

Une permanence administrative se tiendra
le 06 Février 2024 de 9h à 12h en mairie de
ST MICHEL D EUZET.

60024032 634240755548 634

M. GOESSAERT CHRISTOPHE
290 ROUTE DE LA GARE
30200 VENEJAN

→ **Contacts**

- ④ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- 📞 **Service Clients**
04 30 62 10 00 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi de 8h à 18h
- 🔧 **Dépannage 24h/24**
04 30 62 10 08 (prix d'un appel local)
- ✉ **TSA 32608 Courrier :**
92894 NANTERRE CEDEX 09
- 🏠 **Accueil**
Rte de Bagnols/Cèze RN580-ZI de l'Ardoise 30290
LAUDUN L'ARDOISE
Du Lundi au Vendredi 9h-12h/14h-16h

Votre facture du 26 janvier 2024

Compteur d'eau relevé le **22 décembre 2023**

Votre consommation est de **66 m³**

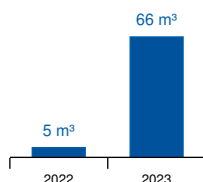
Montant à payer au plus tard le **12 février 2024 : 330,53 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable SAUR GR	115,46
Collecte et traitement des eaux usées SAUR GR	183,26
Organismes publics	31,81
Total facture	330,53
Net à payer	330,53

détail au verso

Duplicata

Evolution de votre consommation



Index :
■ relevé ou télérelevé
■ transmis par vos soins
□ estimé

Répartition de votre facture



■ Distribution de l'eau potable
34,9%
■ Collecte et traitement des
eaux usées 55,4%
■ Organismes publics 9,7%

IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR86ZZZ003506
RUM : TIP31500026000000000634240755548

Date et Lieu Signature

M. GOESSAERT CHRISTOPHE
290 ROUTE DE LA GARE
30200 VENEJAN

Montant : 330,53 €
Créancier : SAUR
Centre N° 02
Référence client : 0060685418
Facture : 634240755548

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

Duplicata

003400009452 GOESSAERT CHRISTOP

315000000281 66260000000000634240755548669102

33053

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
290 ROUTE DE LA GARE VENEJAN	46 m³	18BA36390	015 mm	31/12/2022 452	24/08/2023 498	Ancien compteur
	20 m³	074829	015 mm	24/08/2023 0	22/12/2023 20	Nouveau compteur
TOTAL CONSOMMATION	66 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					109,44		115,46
Abonnement					12,75		13,45
Part Collectivité	1er semestre 2024				2,17	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2024				10,58	5,50	
Consommation					96,69		102,01
Part Collectivité	Année 2023		66	0,0100	0,66	5,50	
Part SAUR	Année 2023		66	1,3600	89,76	5,50	
Préservation des ressources en eau	Année 2023		66	0,0950	6,27	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					166,61		183,26
Abonnement					29,57		32,52
Part Collectivité	1er semestre 2024				16,83	10,00	
Part SAUR SABRE	1er semestre 2024				10,01	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2024				2,73	10,00	
Consommation					137,04		150,74
Part Collectivité	Année 2023		66	1,2470	82,30	10,00	
Part SAUR SABRE	Année 2023		66	0,5627	37,14	10,00	
Part SAUR	Année 2023		66	0,2667	17,60	10,00	
► Organismes publics					29,70		31,81
Consommation					29,70		31,81
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2023		66	0,2900	19,14	5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	Année 2023		66	0,1600	10,56	10,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,31 € / m3 soit 0,00431 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 305,75 €	TVA 5,50 % : 7,07 € TVA 10,00 % : 17,71 € TVA sur les débits : 24,78 €	Total facture TTC : 330,53 €
--	--	--	------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 CHEMIN DE BRETAGNE 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.